

Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique

Avis D'Appel D'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales
N°-10- /2026

Un avis d'appel d'offres national ouvert **avec exigences de capacités minimales** est lancé par la direction opérationnelle des Télécommunications d'Annaba pour la conclusion d'un marché a commandes portant sur « **Travaux de développement et Maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau Fibre Optique au profit de la Direction opérationnelle des télécommunications d'Annaba** »

Éligibilité des candidats

Le présent appel d'offres national ouvert s'adresse exclusivement aux personnes physiques ou morales de droit algérien, qualifiées dans le domaine des travaux de génie civil, des travaux publics, des travaux de bâtiment et d'hydraulique, ainsi que des travaux d'infrastructures passives de télécommunications, qualifiées dans l'une des catégories à partir de la catégorie une (01), et disposant des capacités techniques et financières nécessaires à la réalisation des travaux de développement et de maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau à fibre optique.

Les représentants des sociétés intéressées sont invités à se présenter, munis du cachet de l'entreprise, afin de retirer le cahier des charges à l'adresse ci-après :

EPE-Algérie Télécom-SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Sous-Direction Fonctions Support
Département Achats et Logistique
Adresse : Boulevard Bouzered Hocine - Annaba

Contre le versement d'un montant de **huit mille dinars algériens (8 000,00 DA)**, non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie, auprès de la Banque Nationale d'Algérie (BNA), Agence n° 482 d'Annaba, sise à la Cité du 08 Mars, Annaba 23000, au **compte bancaire n° 001004820300000079/57**.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- D'un dossier administratif**
- 2- D'une offre technique**
- 3- D'une offre financière**



Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel d'offres national ouvert ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « **Dossier Administratif** », « **Offre Technique** » et « **Offre Financière** ».

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire, comportant uniquement les mentions suivantes :

EPE-Algérie Télécom-SPA-
Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Annaba
Avis d'Appel Offres National Ouvert avec exigence de capacités Minimales
N° - 10 -/AT/DOT23/SDFS/DAL/2026

**« Travaux de développement et Maintenance de l'infrastructure d'accueil du réseau
Fibre Optique au profit de la
Direction opérationnelle des télécommunications d'Annaba »**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de **quinze (15) jours calendaires** à partir de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou le site web officiel d'Algérie télécom : www.algeriatelecom.dz et sur le bulletin officiel des marchés de l'opérateur Public (BOMOP) : www.bomop.anep.dz

La date et heure limites de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.